



Rapport de présentation du BUDGET PRIMITIF 2026

<u>Elu rapporteur :</u>	M.BLANCHÉ
<u>Service référent :</u>	Finances
<u>Objet :</u>	Vote du Budget Primitif 2026

Le Budget Primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année réparties sur 1 budget principal et 8 budgets annexes.

Les budgets annexes suivants perçoivent des participations du budget principal :

- Le budget « Activités économiques » en M57,
- Le budget « Mobilités » financé principalement par le Versement Mobilité (VM) en M43,
- Le budget « PLIE » financé principalement par les fonds européens (FSE) en M57,
- Le budget « Organisation du Tourisme » financé notamment par la Taxe de Séjour en M57.
-

Les autres budgets sont assimilés à des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) et sont autonomes, c'est-à-dire financés par la redevance payée par les usagers de ce service :

- Le budget « Déchets ménagers » en M4
- Le budget « Eau » en M49
- Le budget « Assainissement » en M49
- Le budget « Photovoltaïque » en M41

Ce BP 2026 respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Ce rapport présente pour le budget principal et les budgets annexes :

- Les grands équilibres du budget 2026,
- Les crédits prévus et inscrits pour l'année, aussi bien en dépenses qu'en recettes,
- L'évolution et comparaison avec le BP 2025,
- Les principaux chiffres-clés et les éléments à retenir,

Enfin, vous trouverez en annexe les informations réglementaires :

- La Note Brève et Synthétique (NBS)
- La maquette budgétaire

Table des matières

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
RAPPEL DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026.....	4
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2026	5
LE BUDGET PRINCIPAL	6
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 40,6 M€	7
LA FISCALITE (CHAPITRES 73 & 731) : 29,6 M€	7
LES PRINCIPALES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (CHAPITRE 74) 6,4 M€	9
LES PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET AUTRES PRODUITS DE GESTION (CHAPITRES 70 & 75) : 2,1 M€	11
LES AUTRES RECETTES : 2,5 M€	12
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 40,6 M€.....	13
LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT (CHAPITRE 011) : 5,2 M€	13
LES DEPENSES DE PERSONNEL (CHAPITRE 012) : 17,6 M€.....	15
LES DEPENSES DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 65) : 9,1 M€	15
LES ATTENUATIONS DE PRODUITS (CHAPITRE 014) : 2,3 M€	17
LES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (CHAPITRES 042 ET 023) : 5,9 M€	17
LES AUTRES CHARGES : 0,4 M€.....	18
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 25,3 M€.....	19
LE FCTVA (CHAPITRE 10) : 0 M€	19
LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (CHAPITRE 13) : 5,7 M€.....	19
LES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (CHAPITRES 040 ET 021) : 5,9 M€	20
L'EMPRUNT D'EQUILIBRE (CHAPITRE 16) : 13 M€	20
LES OPERATIONS PATRIMONIALES (CHAPITRE 041) : 0,6 M€.....	20
LES AUTRES RECETTES (CHAPITRE 20, 21 ET 27) : 0,1 M€	20
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 25,3 M€	21
LE BUDGET ANNEXE ACTIVITES ECONOMIQUES	24
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	24
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	26
LE BUDGET ANNEXE MOBILITES.....	27
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	27
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	28
LE BUDGET ANNEXE PLIE / OI PIVOT	29
LE BUDGET ANNEXE TOURISME.....	30
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	30
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	31
LE BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS.....	32
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	32
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	33
LE BUDGET ANNEXE EAU	35
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	35
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	36
LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	37
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	37
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	38
LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE.....	39
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	39
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	39

Rappel des orientations budgétaires 2026

► Orientations de l'Exercice 2026 : Un Budget de Prudence

Le Budget Primitif (BP) 2026 de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan est soumis au vote du Conseil Communautaire avant le début de l'année 2026. Contrairement aux pratiques antérieures, le choix a donc été fait d'une adoption par anticipation. Il s'inscrit dans un contexte institutionnel et politique instable et dans une approche prudente et responsable de l'exercice 2026.

Ce cadre budgétaire est justifié par une double considération :

- ✓ **Le contexte électoral de 2026** : L'année étant dédiée au renouvellement des instances municipales et communautaires, la note de cadrage a privilégié une approche conservatoire, visant à ne pas engager de dépenses nouvelles, afin de préserver la pleine capacité d'orientation pour la future équipe communautaire.
- ✓ **L'instabilité politique et institutionnelle actuelle** : elle se traduit par un manque de visibilité quant à l'évolution des finances publiques locales. Cela nous oblige à une prudence accrue afin de sécuriser des marges de manœuvre face à d'éventuelles contraintes imposées par la future loi de finances (baisse de recettes, dépenses nouvelles ...).

► Conséquences sur la Construction Budgétaire :

En conséquence, la construction du BP 2026 repose sur des choix rigoureux :

- ✓ **Dépenses de Fonctionnement** : Les crédits sont reconduits à l'identique du Budget Primitif 2025, à l'exception de quelques ajustements. Ces ajustements incluent entre autres une prise en compte de l'augmentation des dépenses salariales (impact de la Loi de Finances 2025 sur le taux de cotisation des employeurs territoriaux), l'ouverture de l'aire d'accueil communautaire des gens du voyage à Tonnay-Charente et l'évolution favorable des charges de fluides.
- ✓ **Dépenses d'Investissement** : ces dépenses s'articulent strictement autour des enveloppes récurrentes (entretien du patrimoine, renouvellement de matériel) et de la poursuite des projets déjà engagés juridiquement dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).
- ✓ **Recettes** : La politique fiscale est maintenue, avec une décision de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. Les tarifs sont figés, sauf exceptions très ciblées.

Volontairement limité, le budget 2026 pourra être amendé par la nouvelle équipe, en cohérence avec ses priorités et ses orientations, lors des DM d'été et d'automne 2026 et devra tenir compte des nouveautés qui pourraient être introduites par la loi de finances 2026.

Vue d'ensemble du budget primitif 2026

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	BP 2025	BP 2026	BP 2025	BP 2026	BP 2025	BP 2026
Budget principal	39 031 650 €	40 560 771 €	16 009 130 €	25 320 543 €	55 040 780 €	65 881 314 €
Déchets ménagers	13 803 717 €	14 078 814 €	1 481 449 €	4 141 851 €	15 285 166 €	18 220 665 €
Activités économiques	5 870 108 €	6 230 159 €	13 138 253 €	7 928 901 €	19 008 361 €	14 159 060 €
Mobilités	7 388 031 €	7 505 211 €	1 389 200 €	913 361 €	8 777 231 €	8 418 572 €
PLIE	1 188 506 €	1 180 425 €			1 188 506 €	1 180 425 €
Tourisme	1 648 111 €	1 662 197 €	237 372 €	261 900 €	1 885 483 €	1 924 097 €
Eau	6 806 307 €	6 859 646 €	1 936 728 €	1 311 000 €	8 743 035 €	8 170 646 €
Assainissement	2 422 687 €	2 521 812 €	2 629 601 €	1 940 000 €	5 052 288 €	4 461 812 €
Photovoltaïque	39 800 €	88 172 €	391 734 €	150 388 €	431 534 €	238 560 €
	78 198 917,00	80 687 207,00	37 213 467,00	41 967 944,00	115 412 384,00	122 655 151,00

Mutualisations, transferts de compétences et modification de l'intérêt communautaire effectués

Depuis son adoption en 2016, le schéma de la mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan s'est mis en œuvre avec notamment la création des directions ressources mutualisées (Finances, Communication, Systèmes d'Information et du Numérique, Affaires Juridiques et Commande Publique, Service d'Entretien des Locaux, Ressources Humaines, Services Techniques, Service des Archives, la Direction des moyens Généraux) auxquelles les communes membres peuvent adhérer sur le principe du volontariat.

En parallèle, différentes compétences ont été transférées à la CARO, notamment :

- le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- l'Eau et l'Assainissement,
- la gestion des eaux pluviales et la GEMAPI,
- le Contingent SDIS,

Plusieurs équipements ont aussi été définis d'intérêt communautaire :

- les médiathèques d'Échillais, de Rochefort, de Saint-Agnant et de Tonnay-Charente,
- le conservatoire de Musique et de Danse de Rochefort,
- le service des Musiques actuelles,
- les pistes cyclables empruntant les itinéraires Vélodyssée et Flow Vélo,
- les Zones d'Activités Économiques,
- la Zone d'Activité Économique et touristique de l'Arsenal des Mers,

Et d'autres compétences facultatives ou optionnelles ont été prises par la CARO :

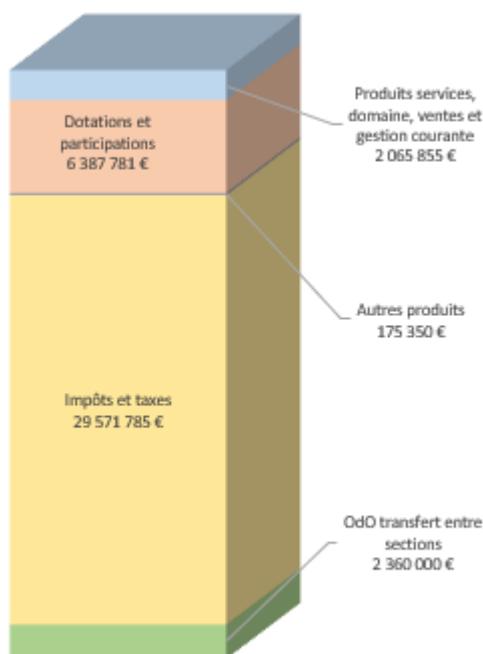
- l'action intercommunale de développement et de coordination de l'offre de soins en complémentarité des actions communales visant à lutter contre les déserts médicaux,
- l'action en faveur du maintien et du développement des services au public,
- l'enseignement supérieur, formations supérieures et recherche.

Ces charges transférées à la CARO sont financées intégralement par les attributions de compensation versées aux communes. Ces éléments sont déterminés lors de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

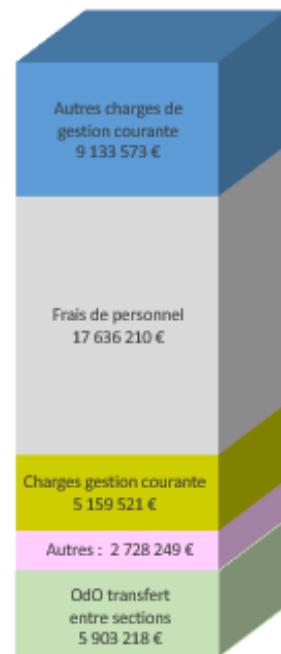
Le budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)

Recettes (RF)

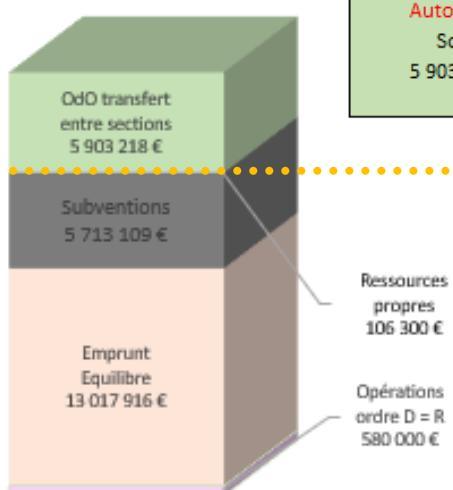


Dépenses (DF)



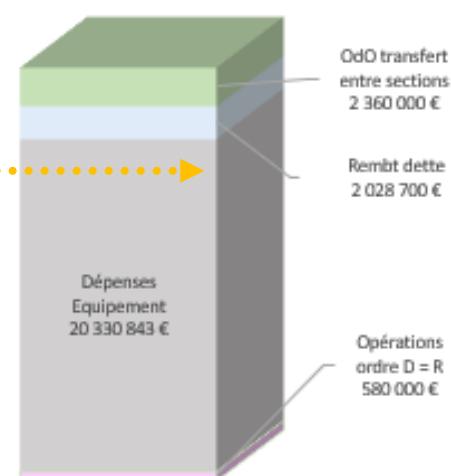
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)

Recettes (RI)



$$\text{Autofinancement} = \\ \text{Solde ODO SF} \\ 5 903 \text{ K€} - 2 360 \text{ K€} = \\ 3 543 \text{ K€}$$

Dépenses (DI)



Les recettes de fonctionnement : 40,6 M€

	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
013 Atténuations de charges	170 549 €	174 000 €	3 451,00	2,02%
70 Produits des services et du domaine	1 694 820 €	1 624 900 €	-69 920,00	-4,13%
73 Impôts et taxes	14 127 500 €	14 089 785 €	-37 715,00	-0,27%
731 Fiscalité locale	15 408 000 €	15 482 000 €	74 000,00	0,48%
74 Dotations et participations	6 830 108 €	6 387 781 €	-442 327,00	-6,48%
75 Produits de gestion courante	444 350 €	440 955 €	-3 395,00	-0,76%
78 Reprises sur provisions	1 323 €	1 350 €	27,00	2,04%
Recettes réelles de fonctionnement	38 676 650 €	38 200 771 €	-475 879,00	-1,23%
042 Opérations d'ordre entre sections	355 000 €	2 360 000 €	2 005 000,00	564,79%
Total	39 031 650 €	40 560 771 €	1 529 121,00	3,92%

La fiscalité (chapitres 73 & 731) : 29,6 M€

Ces recettes n'évoluent quasiment pas (+ 0,12 %) par rapport au BP 2025. Elles représentent 77 % des recettes réelles de fonctionnement de la CARO. Elles se répartissent en 2 chapitres.

► La fiscalité locale (chapitre 731) : 15,5 M€

Il s'agit des recettes de fiscalité perçues auprès des particuliers et des entreprises, sur lesquelles les collectivités ont toujours un pouvoir de décision. Elles constituent 41 % des recettes réelles de fonctionnement.

✓ La fiscalité « ménages » : 5,5 M€

Cette fiscalité « ménage » comprend la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) ainsi que les Taxes Foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Pour 2026, au moment de la rédaction du présent rapport, le coefficient de revalorisation forfaitaire n'est pas connu mais devrait être inférieur à 1%. Le projet de budget primitif 2026 est donc construit sur l'hypothèse d'une évolution forfaitaire des bases provisoires 2025 de + 0,5%.

Par ailleurs, les produits de Taxe Foncière 2025 et 2026 tiennent compte du passage en Quartier Prioritaire de la Ville du quartier de la Gélinerie en 2025.

Sur ces bases, le **produit fiscal** pour 2026 attendu est établi ainsi :

	Produit fiscal 2025 *	Produit fiscal 2026 Prévisionnel
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	1 202 K€	1 208 K€
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	4 063 K€	4 079 K€
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	90 K€	90 K€
Taxe Additionnelle sur les Propriétés Non Bâties	115 K€	115 K€
Compensations fiscales TF	58 K€	47 K€
Produit fiscal total	5 528 K€	5 539 K€

*Notification Etat 1259 – avril 2025 (-abattement QPV quartier de la Gélinerie)

✓ **La fiscalité « entreprises » : 8,2 M€**

La **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** est prudemment estimée à la baisse de -53 K€ par rapport au produit attendu pour 2025 (notification), avec un taux figé à 28,13 %.

6 275 K€

Comme indiqué supra, il a été retenu une hypothèse d'évolution des bases de 0,5 %

Par ailleurs, le calcul du produit prévisionnel 2026 prend en compte une baisse de CFE à hauteur de 66 K€ liée à la fermeture du site de l'entreprise TIMAC à Tonnay-Charente.

	CA 2024	CA 2025	Prévision 2026
CFE	5 727 K€	6 328 K€	6 275 K€

CA 2025 : Notification Etat 1259 (Avril 2025)

La **Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)** est maintenu à hauteur de la recette notifiée pour 2025 soit.

1 508 K€

	CA 2024	CA 2025	Prévision 2026
TaSCOM	1 485 K€	1 508 K€	1 508 K€

CA 2025 : Notification Etat 1259 (avril 2025)

L'**Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER)**, est maintenu à hauteur de la recette notifiée pour 2025 soit :

451 K€

	CA 2024	CA 2025	Prévision 2026
IFER	443 K€	451 K€	451 K€

CA 2025 : Notification Etat 1259 (avril 2025)

✓ **La Taxe Gemapi : 1,8 M€**

Cette taxe est affectée aux dépenses nécessaires à la Gestion des Marais et la Protection des Inondations, et s'élève pour le BP 2026 à 1,8 M€ (contre 1,7M€ au BP 2025).

Le produit 2026, voté en même temps que les taux de fiscalité directe locale, sera donc proposé en augmentation de +1,39 € par habitant par rapport à 2025.

► **La fiscalité reversée et les fractions de TVA (chapitre 73) : 14,1 M€**

Ce chapitre regroupe les fractions de TVA versées par l'Etat en compensation de la Taxe d'Habitation (ex fiscalité « ménages ») et de la CVAE (ex fiscalité « entreprises ») les attributions de compensation négatives et le FPIC.

✓ **La fraction de TVA versée par l'Etat en compensation de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires est estimée pour 2026 à hauteur de :**

8 711 K€

La Loi de Finances pour 2025 avait prévu de « geler » le montant de la TVA affectée aux collectivités au niveau de 2024, constituant ainsi, en quelque sorte, une « année blanche ».

Au moment de la rédaction du BP, le PLF prévoit une baisse de -0,3% du produit national de TVA, se répercutant sur la fraction reversée aux collectivités.

	CA 2024	CA 2025	Prévision 2026
Compensation THR	8 714 K€	8 761 K€	8 711 K€

CA 2025 : Notification Etat 1259 (avril 2025) + régularisation 2024 de 23 K€

- ✓ **La fraction de TVA versée par l'Etat en compensation de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est attendue pour 2026 à hauteur de :**

3 457 K€

La Loi de Finances pour 2025 avait prévu de « geler » le montant de la TVA affectée aux collectivités au niveau de 2024, constituant ainsi, en quelque sorte, une « année blanche ».

Au moment de la rédaction du BP, le PLF prévoit une baisse de -0,3% du produit national de TVA, se répercutant sur la fraction reversée aux collectivités.

	CA 2024	CA 2025	Prévision 2026
CVAE - Fraction TVA	3 422 K€	3 475 K€	3 457 K€

CA 2025 : Notification Etat 1259 (avril 2025) + régularisation 2024 de 8 K€

- ✓ Les **Attributions de Compensation (AC)** négatives (recettes pour la CARO) tenant compte des conclusions de la dernière évaluation CLECT et de l'évolution mécanique de la contribution SDIS sont en très légère baisse (-715 € par rapport au BP 2025) :

1 162 K€

A noter que l'Attribution de Compensation positive (dépense pour la CARO) est de 1 302 K€ ce qui représente une charge nette pour la CARO de 140 K€.

- ✓ Le **Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC)** est estimé à la baisse pour 2026, au regard des montants notifiés ces 3 dernières années (-77 K€ par rapport BP 2025) :

760 K€

Les principales dotations et participations (chapitre 74) 6,4 M€

Ce chapitre est globalement en baisse de 0,5 M€ par rapport au BP 2025.

- ✓ La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**, est estimée pour 2026 à :

4 432 K€

Selon le Projet de Loi de Finances 2026, et à périmètre constant, l'enveloppe de la DGF devrait rester globalement stable pour 2026, sans revalorisation réelle en lien avec l'inflation ou l'évolution des charges supportées par les collectivités. Cependant, il est prévu une baisse de la DGF pour les EPCI, liée à un écrêtement de la « part salaire » de la taxe professionnelle (CPS), induisant une diminution prévisionnelle de cette dotation de -109K€ pour la CARO.

	CA 2024	Notification 2025	Prévision 2026
Dotation d'intercommunalité	2 157 K€	2 182 K€	2 164 K€
Dotation de Compensation	2 448 K€	2 359 K€	2 268 K€
Dotation Globale de Fonctionnement	4 605 K€	4 541 K€	4 432 K€

- ✓ Les **compensations des exonérations de fiscalité décidées par l'Etat** sont estimées à :

1 207 K€

Le Projet de Loi de Finances pour 2026 prévoit un prélèvement de 25% sur la compensation versée aux collectivités pour l'exonération des valeurs locatives des établissements industriels (TFPB et CFE). Cela représenterait donc une perte prévisionnelle de -123 K€ par rapport au BP 2025.

- ✓ Les **financements des actions** entreprises par la CARO en fonctionnement (prestations et postes recrutés dans le cadre de ces actions) connaissent également une baisse (-257 K€) :

702 K€

Financement des actions (prestations et postes)	701 781 €
Actions culturelles	45 190 €
EAC – actions culturelles (DRAC)	28 000 €
Conservatoire de musique (CD 17)	17 190 €
Gestion des marais, inondations, pluvial	90 417 €
Animation Teritoriale Biodiversité (CD 17, COMMUNES)	74 400 €
Espaces Naturels sensibles Marais Transbordeur (CD 17)	16 017 €
Environnement	305 442 €
Caro Rénov' (REGION et ANAH)	114 153 €
Natura 2000 - Animation (FEADER)	85 039 €
Contrat d'Objectif Territorial (ADEME)	76 250 €
Patagri - PAT - Circuits courts (DREETS)	30 000 €
Economie	43 843 €
Territoires d'industrie (REGION)	20 000 €
SCAIRA (FEDER)	23 843 €
Grands projets Marais de Brouage	70 513 €
Habiter le Marais (CCBM)	37 238 €
Cheffe projet Marais Brouage (CCBM)	33 275 €
Divers	146 376 €
Nouveau dispositif PRE (CAF)	62 615 €
Gestion du programme Leader (EUROPE)	32 261 €
Contrat Local de Santé (ARS)	20 000 €
Dispositif ALT GDV (CAF)	10 000 €
Tourisme ACCT - Conduite programme (REGION)	12 000 €
Fort Boyard Challenge (REGION, CD17, COMMUNES)	9 500 €

Les produits des services, du domaine et autres produits de gestion (chapitres 70 & 75) : 2,1 M€

Ces recettes sont prévues en baisse de 73 K€ par rapport au BP 2025 (-3,4%).

Les produits perçus au sein de ces chapitres concernent principalement **des remboursements de charges et de personnel**, liés aux nombreuses coopérations de la CARO, et sont globalement stables par rapport au BP 2025 :

- ✓ **Remboursements par les communes membres ou les budgets annexes** 701 K€
Il s'agit notamment du remboursement des agents de la CARO mis à disposition, par convention ou via la Commission Paritaire de Gestion, pour les directions mutualisées.
Ces recettes pour 2026 sont en très légère baisse par rapport au BP 2025 (- 5 K€)
- ✓ **Remboursement dans le cadre de la gestion des Autorisations Droits du Sol (ADS) :** 149 K€
Pour rappel, ce service est proposé par la CARO à toutes les communes membres (hors Ville de Rochefort). De plus, depuis octobre 2021, la CARO est organisée avec la Communauté de Communes du Bassin de Marennes par convention de coopération.
Les recettes prévues pour 2026 sont identiques au BP 2025
- ✓ **Remboursements par les budgets annexes autonomes des charges de structures :** 65 K€

Charges de structure	Prévision
Budget Annexe Déchets Ménagers	28 400 €
Budget Annexe Eau	19 400 €
Budget Annexe Assainissement	16 800 €
Budget Annexe Photovoltaïque	700 €
	65 300 €

Enfin, la CARO bénéficie de **redevances perçues** auprès des usagers des services communautaires :

- ✓ Les recettes liées à l'exploitation du **Pont Transbordeur** s'élèvent pour 2026 à : 379 K€
- 216 K€ au titre de la billetterie et des ventes diverses
- 163 K€ liés au remboursement par la DRAC des dépenses d'entretien de la structure (nouvelle convention 2026-2030).
- ✓ Les **revenus des immeubles** dont la CARO est propriétaire subissent une très légère baisse : 441 K€
Il s'agit notamment des bureaux loués dans les bâtiments des Fourriers, des locaux de la CPAM et des logements sociaux.
- ✓ Les produits des **services culturels** : conservatoire, médiathèque, musiques actuelles demeurent au niveau du BP 2025 : 135 K€
- ✓ Les produits des autres activités de la CARO (**golf, aires de gens du voyage, pontons, liaisons fluviales, Fort Boyard Challenge ...**) sont prévus à hauteur de : 195 K€
Principales évolutions : le dispositif Caro Rénov (-40 K€), les recettes du Golf (-15 K€) et les recettes générées par l'ouverture de l'aire d'accueil communautaire des Gens du Voyage à Tonnay-Charente (+21 K€).

Les autres recettes : 2,5 M€

► **Les atténuations de charges : 174 K€**

Comprennent les indemnités journalières versées pour partie par la CPAM au titre des arrêts maladie.

► **Les reprises de provision : 1 350 €**

Chaque année, les provisions constituées lors de l'exercice précédent sont intégralement reprises (recette), les nouvelles provisions identifiées sont inscrites (dépense).

Pour information, en l'absence de vision pour le BP 2026, les nouvelles provisions (chapitre 68) sont inscrites à hauteur des reprises qui seront effectuées.

► **Les opérations d'ordre de transferts entre sections (chapitre 042) : 2,4 M**

En recettes de fonctionnement, elles comprennent notamment les amortissements de subventions (400 K€) et les travaux et prestations en régie (100 K€).

En application d'un décret de 2015, la collectivité opte, à compter du 1er janvier 2026, pour la neutralisation de l'impact budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées, cette nouvelle recette s'élève à 1 860 K€.

Ces opérations d'ordre sont transférées au chapitre 040 en dépenses d'investissement et participent à la définition de l'autofinancement (cf page 20)

Les dépenses de fonctionnement : 40,6 M€

	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
011 Charges à caractère général	5 553 026 €	5 159 521 €	-393 505 €	-7,09%
012 Frais de personnel	16 693 365 €	17 636 210 €	942 845 €	5,65%
014 Atténuation de produits	2 303 230 €	2 274 748 €	-28 482 €	-1,24%
65 Charges de gestion courante	8 866 095 €	9 133 573 €	267 478 €	3,02%
66 Charges financières	607 150 €	424 150 €	-183 000 €	-30,14%
67 Charges exceptionnelles	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
68 Provisions	1 350 €	9 351 €	8 001 €	592,67%
Dépenses réelles de fonctionnement	34 044 216 €	34 657 553 €	613 337 €	1,80%
023 Autofinancement	1 027 434 €	1 503 218 €	475 784 €	46,31%
042 Opérations d'ordre entre sections	3 960 000 €	4 400 000 €	440 000 €	11,11%
Total	39 031 650 €	40 560 771 €	1 529 121 €	3,92%

Les charges de fonctionnement courant (chapitre 011) : 5,2 M€

Les charges courantes baissent de -7,09 % entre 2025 et 2026 du fait notamment :

- De la nouvelle convention d'entretien du Pont Transbordeur avec la DRAC : transfert de certaines dépenses et recettes en investissement
- De l'ajustement des dépenses liées à l'évolution du dispositif CARO RENOV
- De la baisse du coût de l'énergie
- Du transfert des frais liés au Programme Local de l'Habitat en investissement
- Du passage de certaines dépenses informatiques au chapitre 65 (informatique en nuage)
- Du passage des conventions pluviales au chapitre 012

Certaines dépenses en nouvelles sont néanmoins à noter :

- Les charges liées à l'ouverture de l'aire des gens du voyage communautaire à Tonnay-Charente (exploitation, fluides ...)
- L'inscription en fonctionnement des achats de livres pour les médiathèques

Activités de la CARO	3 169 112 €
Actions culturelles	784 116 €
Réseau de lecture publique	327 338 €
Programmation culturelle (mercredis du jazz, lundis de l'Arsenal...)	184 628 €
Cigogne en fête (Programmation 2026)	84 300 €
Conservatoire de musique	52 630 €
Médiathèques	31 891 €
EAC – actions culturelles	31 067 €
Divers (archives, La Boîte, Clos Lapérouse ...)	30 953 €
Pôle technique culture	17 300 €
Communication culturelle (magazine culture)	12 350 €
Filière audiovisuelle	7 549 €
Musiques actuelles, classe théâtre, résidences artistes	4 110 €
Gestion des marais, inondations et pluvial	553 414 €
Gestion des marais (SMCA)	257 000 €
Pluvial	156 314 €

Plan Action et Prévention Inondation – PAPI & GEMAPI	100 000 €
Divers (LPO, expertise naturaliste, entretien des berges ...)	33 100 €
Université de la biodiversité	7 000 €
Sport et nautisme	444 144 €
Activités nautiques scolaires	155 000 €
Liaisons fluviales	131 500 €
Fort Boyard challenge	115 000 €
Divers (guide nautique ...)	24 500 €
Golf	11 144 €
Pontons	7 000 €
Environnement	208 840 €
Contrat d'Objectif Territorial	59 000 €
Programme Alimentaire Territorial	59 000 €
Caro Rénov'	35 000 €
Espace nature	26 340 €
Plan climat	24 000 €
Fête de la nature	5 500 €
Pont Transbordeur	242 357 €
Entretien (financé par La DRAC)	143 000 €
Promotion du site	38 066 €
Exploitation touristique	30 100 €
Gestion des abords du pont Transbordeur	24 023 €
Maison du Transbordeur	7 168 €
Economie et actions sociales	399 592 €
Mission Locale	131 000 €
Dispositif Programme de Réussite Educative	81 095 €
Syndicat Mixte Portuaire	60 000 €
Programme SCAIRA (Accompagnement starts up en zones rurales)	51 905 €
Divers (Maison Emploi, agence développement, trophées Emergence ...)	40 092 €
Politique de la Ville	29 300 €
Challenge Inter entreprises	6 200 €
Habitat	298 923 €
Gens du voyage	175 673 €
Etudes MOUS (maîtrise d'oeuvre d'utilité sociale) et ORI Phase 3	80 300 €
Divers	40 250 €
Programme Local de l'Habitat	2 700 €
Grands projets	171 299 €
Grand Site de France	77 500 €
Grand Projet Marais de Brouage	39 420 €
Habiter Le Marais	35 882 €
Projet de territoire	16 377 €
Divers	2 120 €
Tourisme	66 427 €
Pistes cyclables	23 850 €

Plan Qualité	23 500 €
Divers (Terra Aventura ...)	7 025 €
Module Randonnées Loopi	6 000 €
Signalétique touristique	3 552 €
Stratégie tourisme	2 500 €
Structure de la CARO / Bâtiments / Fonctions support	1 990 409 €
Gestion financière (CPG, Taxes, conventions financières ...)	653 495,00 €
Gestion informatique	470 800,00 €
Gestion du patrimoine communautaire	419 797,00 €
Gestion administrative	299 032,00 €
Gestion des Ressources Humaines	147 285,00 €
Total général	5 159 521 €

Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 17,6 M€

Les dépenses prévisionnelles de personnel représentent le premier poste des dépenses réelles de fonctionnement (51 %). Elles sont arrêtées à 17,6 M€ pour 2026, contre 16,7 M€ au BP 2025.

Sur cette enveloppe globale, une somme de 441 K€ est dédiée à des opérations de refacturations entre la CARO et les communes (en augmentation de 160 K€). Cette augmentation est liée notamment au transfert de la gestion des conventions pluviales du chapitre 011 vers le chapitre 012.

Les dépenses liées à la gestion du personnel géré par la CARO s'élèvent à 17,2 M€, soit une augmentation de 0,8 M€ par rapport au BP 2025 (+4,77 %).

Cette augmentation tient compte :

- De la 2nde augmentation du taux de CNRACL, au 1er janvier 2026, prévue par la Loi de Finances 2025,
- De l'impact des mesures 2025 déjà engagées (effet année pleine des mouvements de personnel 2025 et de l'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurants),
- Des évolutions liées à la carrière des agents.

Les dépenses de gestion courante (chapitre 65) : 9,1 M€

✓ La **participation aux déficits des budgets annexes** est estimée à : **5 353 K€**

Cette participation évolue de + 72K€ pour l'ensemble des budgets.

Subventions équilibre BA	BP 2025	BP 2026	Variation
Déficit Budget Annexe Economie	2 691 000 €	2 700 000 €	9 000 €
Déficit Budget Annexe Tourisme	536 000 €	547 000 €	11 000 €
Déficit Budget Annexe PLIE	104 000 €	106 000 €	2 000 €
Déficit BA Mobilités	1 950 000 €	2 000 000 €	50 000 €
	5 281 000,00	5 353 000,00	72 000,00

✓ Le **contingent du Service Départemental d'Incendie et de Sécurité (SDIS)**, est prévu à la hausse (hausse basée sur l'évolution entre les contributions 2024 et 2025) : **2 009 K€**

✓ les subventions versées :

837 K€

Actions culturelles		257 071 €
	Aides aux festivals	123 000 €
	Théâtre de la Coupe d'Or	56 000 €
	Filière audiovisuelle	21 700 €
	EAC – actions culturelles	24 371 €
	Sœurs Jumelles	20 000 €
	Divers (Art Visuel, résidences d'artistes...)	12 000 €
Actions de solidarités		288 250 €
	Solidarité Territoriale	118 000 €
	Politique de la Ville	117 250 €
	Mission Locale	53 000 €
Actions économiques		10 000 €
	Aerospace Valley	10 000 €
Actions en faveur de l'habitat		109 900 €
	Altéa Cabestan	71 000 €
	AAPIQ	17 000 €
	Adil	12 500 €
	Divers (médiation GDV, coordination HLM)	9 400 €
Actions environnementales		25 000 €
	Contrat d'Objectif Territorial (COT)	20 000 €
	PATAGRI	5 000 €
Actions sportives & nautiques		50 000 €
	Associations sportives	50 000 €
Actions touristiques		12 715 €
	Pistes cyclables	6 815 €
	Divers	4 900 €
	Plan Qualité	1 000 €
Grands projets		58 580 €
	Grand Projet Marais de Brouage	27 920 €
	GIP Littoral Aquitain	20 000 €
	Ecomusée de Port des Barques	8 000 €
	Divers (CAUE)	2 660 €
Subventions diverses		25 200 €
	Divers	10 000 €
	Santé	6 000 €
	Action sociale	9 200 €

✓ Autres dépenses du chapitre 65 :

935 K€

Dont	
Indemnités des élus	441 967 €
Dépenses informatiques en nuage	188 640 €
Démoustication	97 000 €
Subventions autres (Unis-cité, France Active, Atlantic Cluster ...)	97 250 €
Créances irrécouvrables et créances éteinte	55 000 €
Participation Syndicat Mixte Aéroportuaire	30 000 €
Subvention à l'Entente Marennes / Oléron / Royan pour la création du Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc National Régional (PNR)	25 000 €

Les atténuations de produits (chapitre 014) : 2,3 M€

Ce chapitre comprend essentiellement

- ✓ Les attributions de compensation (AC) versées aux communes (en diminution de 8 K€) : **1 302 K€**
- ✓ Le reversement à l'Etat du **Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)** : **860 K€**
- ✓ Un prélèvement **DILICO** (**D**ispositif **L**issage **C**onjoncturel ressources fiscales) estimé à : **80 K€**
Il s'agit d'un dispositif visant à associer les collectivités à l'effort de réduction des comptes publics, créé en 2025, dont le montant et les critères d'éligibilité devraient être modifiés dans le cadre du PLF 2026. La CARO pourrait devenir éligible à ce prélèvement.

Les opérations d'ordre de transferts entre sections (chapitres 042 et 023) : 5,9 M€

Ces opérations comprennent les dotations aux amortissements des biens et le virement à la section d'investissement. Elles sont transférées aux chapitres 040 et 021 en recettes d'investissement.

Ces opérations d'ordre participent à la définition de l'autofinancement (cf page 20)

Les autres charges : 0,4 M€

► **Les charges financières (chapitre 66) : 0,4 M€**

Les charges d'intérêts de la dette s'élèvent pour 2026 à 414 K€ et baissent ainsi de -183 K€ par rapport au BP 2025. Cette baisse d'intérêt s'explique par une amélioration des anticipations de marché des taux variables qui sont plus favorables que l'année passée mais qui restent toutefois élevées.

Cette inscription tient compte des intérêts à payer sur la dette actuelle (y compris les ICNE) pour 340 K€, d'une marge de précaution sur les frais financiers anticipés de la dette variable de 17 K€ et des intérêts prévisionnels des emprunts nouveaux à contracter dans l'année pour 57K€.

Pour mémoire, le montant des charges financières (chapitre 66) au BP 2025 s'élevait à 597 K€.

Au 01/01/2026, 56 % de la dette du budget principal est à taux fixe, 23 % à taux variable et 21% au taux du Livret A.

► **Les provisions (chapitre 68) et charges exceptionnelles (chapitre 67) : 29 K€**

Les provisions pour créances douteuses doivent couvrir au minimum 15% des créances irrécouvrables de plus de 2 ans. Comme indiqué supra (chapitre 78) les sommes inscrites pour 2026 en dépenses (chapitre 68), sont, compte tenu de l'impossibilité de connaître à ce stade le montant des créances douteuses constatées au 31/12/2025, identiques au montant prévu au BP 2025 (1 351 €) et seront ajustées lors d'une décision modificative ultérieure.

Une provision de 8 000 € est constituée pour tenir compte des litiges en cours.

L'enveloppe de charges exceptionnelles (20 K€) permet notamment de d'annuler des titres sur les exercices antérieurs.

Les recettes d'investissement : 25,3 M€

	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
024 Produits des cessions d'immobilisation	0 €	0 €	0 €	0,00%
10 Dotations, fonds et réserves	900 000 €	0 €	-900 000 €	-100,00%
13 Subventions d'investissement	433 771 €	5 713 109 €	5 279 338 €	1217,08%
16 Emprunts et dettes assimilées	8 487 415 €	13 017 916 €	4 530 501 €	53,38%
20 Immobilisations incorporelles	41 260 €	54 200 €	12 940 €	31,36%
21 Immobilisations corporelles	3 850 €	49 100 €	45 250 €	1175,32%
27 Autres immobilisations financières	575 400 €	3 000 €	-572 400 €	100,00%
Recettes réelles d'investissement	10 441 696 €	18 837 325 €	8 395 629 €	80,40%
021 Autofinancement	1 027 434 €	1 503 218 €	475 784 €	46,31%
040 Opérations d'ordre	3 960 000 €	4 400 000 €	440 000 €	11,11%
041 Opérations patrimoniales	580 000 €	580 000 €	0 €	0,00%
Total	16 009 130 €	25 320 543 €	9 311 413 €	58,16%

Le FCTVA (chapitre 10) : 0 M€

Le projet de Loi de Finances 2026 prévoit de décaler d'un an la perception du FCTVA pour les EPCI à fiscalité propre. Ainsi, pour la CARO, le versement du FCTVA sur les dépenses 2026 sera décalé en 2027. Pour rappel, au BP 2025, le FCTVA 2025, pour les dépenses 2025 (formule actuelle) était attendu à 900 K€.

Les subventions et participations (chapitre 13) : 5,7 M€

Les subventions et participations augmentent fortement au BP 2026 : 5,3 M€ par rapport au BP 2025 : 0,4 M€.

Pour rappel, les subventions qui sont inscrites sont les **subventions** notifiées. Elles participent au financement des projets de la CARO.

La variation importante de ce chapitre est liée à l'entrée en phase opérationnelle du projet de déplacement du siège de la CARO à Saint Charles. En effet, sur ce projet, la CARO engagera en 2026 des dépenses à hauteur de 7,8 M€.

Le **fonds de concours** versé par la Ville de Rochefort sur les dépenses 2025 (880 K€) et 2026 (3,2 M€) sera demandé cette année.

	BP 2026
Subventions notifiées et participations	5 713 109 €
Bureaux St Charles - Participation de la Ville Rochefort - 2026	3 237 242 €
Bureaux St Charles - Participation de la Ville Rochefort - 2025	880 738 €
Pont Transbordeur - DRAC (D=R)	655 000 €
Pôle Formation - Participation SEMDAS	460 000 €
Avenue Demy - Etat DSIL	400 000 €
Aire GDV Tonnay Charente - Etat DETR	64 029 €
Aménagements paysagers - Participatin CC Marennes Brouage	13 100 €
Accomagnement paysager territoire CCBM - Etat DREAL	3 000 €

Les opérations d'ordre de transferts entre sections (chapitres 040 et 021) : 5,9 M€

Ces recettes proviennent du transfert des sommes figurant aux chapitres de dépenses 042 et 023 de la section de fonctionnement :

- 4,4 M€ sont ainsi inscrits sur le chapitre 040
- 1,5 M€ sur le chapitre 021

Le solde des opérations d'ordre (déduction faite des 2,4 M€ du chapitre 040 en dépenses d'investissement) permet de déterminer l'autofinancement.

Définition de l'autofinancement

L'autofinancement est constitué :

- *Du solde des opérations d'ordre (dépenses – recettes) : 2 040 K€*
- *Du virement de la section de fonctionnement : 1 503 K€*

Montant de l'autofinancement 3 543 K€

Il doit financer prioritairement le remboursement de l'annuité de la dette (obligation réglementaire) et participer au financement des dépenses d'équipement en complément des autres recettes d'investissement

L'emprunt d'équilibre (chapitre 16) : 13 M€

Ce montant nécessaire à l'équilibre du BP 2026 sera diminué après intégration du résultat 2025, des nouvelles notifications de subventions et du taux de réalisation des dépenses d'équipement.

Les opérations patrimoniales (chapitre 041) : 0,6 M€

Ces inscriptions d'ordre comptables sont neutres budgétairement (dépenses = recettes). Elles permettent de réaliser des écritures comptables liées aux intégrations patrimoniales.

Les autres recettes (chapitre 20, 21 et 27) : 0,1 M€

Ces recettes sont principalement liées à des écritures de régularisation.

Les dépenses d'investissement : 25,3 M€

	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
20 Immobilisations incorporelles	2 235 050 €	1 926 200 €	-308 850 €	-13,82%
204 Subventions d'équipement versées	3 819 434 €	5 572 875 €	1 753 441 €	45,91%
21 Immobilisations corporelles	5 585 042 €	11 180 768 €	5 595 726 €	100,19%
23 Immobilisations en cours	770 000 €	1 654 000 €	884 000 €	114,81%
Dépenses d'équipement	12 409 526 €	20 333 843 €	7 924 317 €	63,86%
13 Subventions d'investissement	16 000 €	15 000 €	-1 000 €	-6,25%
16 Emprunts et dettes assimilées	2 073 204 €	2 028 700 €	-44 504 €	-2,15%
27 Autres immobilisations financières	575 400 €	3 000 €	-572 400 €	100,00%
Dépenses réelles d'investissement	15 074 130 €	22 380 543 €	-960 238 €	-6,37%
041 Opérations patrimoniales	580 000 €	580 000 €	0 €	0,00%
040 Opérations d'ordre	355 000 €	2 360 000 €	2 005 000 €	564,79%
Total	16 009 130 €	25 320 543 €	9 311 413 €	58,16%

Les dépenses d'équipement prévues dans ce budget (chapitres 20, 204, 21 et 23) s'élèvent à 20,3 M€ contre 12,4 M€ en 2025.

Deux types de dépenses peuvent être distinguées : les **opérations spécifiques** correspondant aux projets de mandat et les **opérations courantes** permettant essentiellement le maintien du patrimoine, les aménagements et les acquisitions de matériels de la collectivité.

Les **opérations spécifiques** représentent un montant de **15,1 M€**.

Certains projets font l'objet d'Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP), cette technique comptable permettant la mise en œuvre de projets d'investissement pluriannuels menés par la collectivité.

OPERATIONS SPECIFIQUES BP 2026	
DGS	Siège CARO - site St Charles - suite protocole d'achat
	7 769 381,00 €
DST	7 769 381,00 €
	DST - mesures compensatoires
	50 000,00 €
	DST- bureautique - logiciels et postes informatiques + logiciel ASTECH
	10 000,00 €
ECO (09)	60 000,00 €
	Pôle de formation (AP)
	1 562 000,00 €
	Frais d'études densification
	4 500,00 €
ENVIRONNEMENT (30)	1 566 500,00 €
	Subvention - Cuisine Rochefort Océan (AP)
	50 000,00 €
	PAPI CHARENTE - subvention MO Département (AP de 7,7M€) (lissage)
	578 700,00 €
	PAPI SILICAF - Subvention - Papi Baie d'Yves - Protection Bois Joly
	400 000,00 €
	PAPI BROUAGE - acquisition terres agricoles - diagnostic et subventions réduction vulnérabilité
	240 000,00 €
	LUTTE CONTRE L'EROSION - travaux
	160 000,00 €
	PAPI SILYCAF - subvention - Papi Baie d'Yves (AP de 3M€) - protection plage Nord
	150 000,00 €
	PAPI CHARENTE - animation et subvention réduction vulnérabilité et diag (AP de 2,5M€)
	70 000,00 €
	PAPI SILYCAF - subvention - Papi Baie d'Yves (AP de 3M€) - protection S2 Fouras
	59 640,00 €
	PAPI BROUAGE - MO CARO (AP 210K€) - animation, diagnostic et subventions réduction vulnérabilité
	56 300,00 €

PAPI - études PICS (Plan Inter Communal de Sauvegarde) + ouvrages fluviaux	55 000,00 €
LUTTE CONTRE L'EROSION - étude	30 000,00 €
PAPI SILICAF - Subvention - Dévasement fleuve Charente	9 100,00 €
GEMA	1 808 740,00 €
GS Estuaire - requalification pointe de la fumée (AP de 1,3M€) - Département	497 300,00 €
GS Estuaire - requalification pointe de Port des Barques - Préau d'accueil - subvention à la commune	200 000,00 €
GS Estuaire - requalification pointe de Port des Barques (AP de 227K€) - subvention au Département	113 500,00 €
OGS Marais de Brouage - étude changement climatique	100 000,00 €
OGS marais de Brouage (cofin. CCBM 50%) - études AMO paysage aménagements pastoraux	29 200,00 €
GRANDS PROJETS (25)	940 000,00 €
Programme Local de l'Habitat	100 000,00 €
Habitat adapté - acquisitions et aménagements - GDV (ex Terrains familiaux)	30 000,00 €
Aire des gens du voyage à Tonnay-Charente - réhabilitation	15 000,00 €
HABITAT (32)	145 000,00 €
Médiathèque Tonnay-Charente (AP de 3,5M€)	60 000,00 €
Médiathèques - Bureautique - matériel et postes informatiques + renouvellement logiciel	10 000,00 €
MÉDIATHEQUES (222)	70 000,00 €
Golf Saint-Laurent - construction de nouveaux locaux techniques	682 000,00 €
Subvention - fonds de concours piscine de Tonnay-Charente (AP)	51 066,00 €
Subvention - réhabilitation de la piscine Rochefort (50% du montant total HT du projet)	40 532,00 €
SPORT ET NAUTISME	773 598,00 €
Subvention - pont suspendu de Tonnay-Charente (AP de 779 K€) - phase 1	382 500,00 €
TOURISME (24)	382 500,00 €
Travaux Pont Transbordeur subventionnés par DRAC (D=R)	655 000,00 €
Valorisation abords Pont Transbordeur (AP de 6,6M€) : Rochefort - Avenue Demy (secteur 3 - TO4)	412 000,00 €
Valorisation abords Pont Transbordeur (AP de 6,6M€) : Echillais rue du bac (secteur 4.1 - TO2)	335 000,00 €
Valorisation abords Pont Transbordeur (AP de 6,6M€) : Echillais – Rue Transbordeur centre (secteur 4.2 - TO4)	118 000,00 €
Pont Transbordeur - honoraires AMO SEMDAS (AP de 6,6M€)	27 000,00 €
	1 547 000,00 €
	15 112 719,00 €

Les opérations courantes, d'un montant cumulé de **5,2 M€**, sont détaillées ci-dessous :

OPERATIONS COURANTES BP 2026	
TRAVAUX SUR PATRIMOINE BATI	137 000,00 €
AVANCES SUR MARCHES ET FRAIS	100 000,00 €
AFFAIRES CULTURELLES	81 500,00 €
SYSTEMES RESEAUX ET MATERIELS INFORMATIQUES ET TELEPHONIE	297 500,00 €
Etudes action plan climat	50 000,00 €
Contrat d'Objectif Territorial (COT) -actions (inclus étude de gisement)	40 000,00 €
ENVIRONNEMENT	90 000,00 €
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	619 000,00 €
RENOUVELLEMENT PARC ROULANT	120 000,00 €
PAPI - subvention - travaux d'urgence des digues (Jamblet Ile d'Aix 185K€)	255 000,00 €
GEMA - subvention SMCA - gestion des milieux aquatiques	130 000,00 €
PAPI - travaux entretien et surveillance des digues (en direct)	100 000,00 €

	<i>GEMA - subvention ASA - travaux</i>	80 000,00 €
GEMAPI		565 000,00 €
	<i>Subvention - logements publics locatifs - création APCP</i>	837 680,00 €
	<i>Subvention - logements publics locatifs - réhabilitation</i>	200 000,00 €
	<i>Subvention - OPAHRU (AP 470K€ /an)</i>	156 157,00 €
	<i>Subvention CARO pour Propriétaires Occupants et Propriétaires Bailleurs - Pacte territorial APCP</i>	132 700,00 €
	<i>Subvention - primo accédants Dev. Durable (AP de 80K€ /an)</i>	128 000,00 €
	<i>Gens du voyage AGP - SCOT - Projets paysagers agriculteurs et conchyliculteurs</i>	16 000,00 €
HABITAT ET LOGEMENTS SCOCIAUX		1 470 537,00 €
	<i>Pluvial - autres communes (CLECT 513 k€ par an)</i>	513 956,00 €
	<i>Pluvial - Rochefort (CLECT 440 k€ par an)</i>	439 931,00 €
PLUVIAL		953 887,00 €
LUTTE CONTRE LES DESERTS MEDICAUX		50 000,00 €
SUBVENTIONS SPORTS ET NAUTISME		26 000,00 €
PISTES CYCLABLES, CIRCUITS RANDONNEES, RESERVE MOEZE et FORTS		228 000,00 €
	<i>BIODIVERSITE - subvention - appui projets communaux biodiversité</i>	75 000,00 €
	<i>BIODIVERSITE - travaux Espaces Naturels Sensibles (ENS)</i>	30 000,00 €
	<i>BIODIVERSITE - acquisition matériels Espaces Naturels Sensibles (ENS)</i>	15 000,00 €
	<i>BIODIVERSITE - expertise naturaliste + besoin en communication</i>	5 000,00 €
BIODIVERSITE		125 000,00 €
OGS ESTUAIRE		50 000,00 €
SUBVENTIONS VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUE		20 000,00 €
DIVERS SERVICES		287 700,00 €
		5 221 124,00 €

Le budget annexe Activités Economiques

La section de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
023 Autofinancement	124 635 €	491 027 €	366 392	393,97%
042 Opérations d'ordre entre sections	3 300 000 €	3 300 000 €	0	100,00%
Dépenses d'ordre	3 424 635 €	3 791 027 €	366 392 €	10,70%
011 Charges à caractère général	1 505 257 €	1 489 310 €	-15 947	98,94%
012 Frais de personnel	108 622 €	115 345 €	6 723	106,19%
65 Charges de gestion courante	77 000 €	186 276 €	109 276	241,92%
66 Charges financières	651 651 €	569 701 €	-81 950	87,42%
67 Charges exceptionnelles	49 600 €	25 000 €	-24 600	50,40%
68 Provisions	53 343 €	53 500 €	157	100,29%
Dépenses réelles	2 445 473 €	2 439 132 €	-6 341 €	-0,26%
Total	5 870 108 €	6 230 159 €	360 051	6,13%

	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
042 Opérations d'ordre entre sections	883 000 €	883 000 €	0	100,00%
Recettes d'ordre	883 000 €	883 000 €	0 €	100,00%
013 Atténuations de charges	691 €	755 €	64	109,26%
70 Produits des services et du domaine	158 885 €	160 385 €	1 500	100,94%
75 Produits de gestion courante	4 502 922 €	4 878 409 €	375 487	108,34%
76 Produits financiers	254 267 €	254 267 €	0	100,00%
78 Reprises sur provisions	70 343 €	53 343 €	-17 000	75,83%
Recettes réelles	4 987 108 €	5 347 159 €	360 051 €	107,22%
Total	5 870 108 €	6 230 159 €	360 051	6,13%

Ce budget est financé principalement par la **participation du budget principal** à hauteur de 2 700 K€ et par les **recettes de loyers** pour 2 030 K€. Ces loyers augmentent de + 406 K€ en raison de la mise en location du site de la Vacherie, du bâtiment des 5 Océans et d'un parking.

Répartition des revenus des immeubles par zone	
Loyers et charges Vacherie - Nouveau -	240 100 €
Loyers et charges Immeubles Zola	230 000 €
Loyers et charges Immeubles Pont Neuf	196 544 €
Loyers et charges Immeubles Zone Portuaire	182 000 €
Loyers et charges Pôle Rochefort Atlantique	168 700 €
Loyers et charges Immeubles Arsenal	241 000 €
Loyers 5 Océans - Nouveau -	144 000 €
Loyers et charges Cabane Pourrie Bois Concept	132 316 €
Loyers et charges Hôtel Entreprises Océane	131 575 €
Loyers et charges Immeubles Croix Biron	136 700 €
Loyers et charges Immeubles Les Sœurs	77 000 €
Loyers et charges Hôtel d'Entreprises Pêcheurs d'Islande	65 900 €
Loyers et Charges Parc Fourriers	36 415 €
Revenus Co-Working	22 000 €
Loyers Echillais	18 720 €
Loyers avant-garde	6 937 €
	2 029 907 €

Des recettes d'exploitation de l'Arsenal des Mers sont attendues pour 290 K€ :

Détail des recettes d'exploitation de l'Arsenal	
Océana Lumina	135 000 €
Redevance Corderie Royale	85 000 €
Occupation et exploitation de l'Accromât	35 000 €
Redevance CIM - Longitudes	14 700 €
Divers	20 569 €
	290 269 €

Les **charges à caractère général** (chapitre 011) concernent les postes suivants :

	BP 2026
Charges communes	486 551 €
Taxes Foncières	303 327 €
Assurances	147 224 €
Divers	36 000 €
Activité Economique	278 022 €
Energies (fluides, eau...)	78 839 €
Frais de nettoyage des locaux	68 923 €
Entretien des zones	59 335 €
Entretien des bâtiments	53 525 €
Divers (Acc. Projets, animations ...)	17 400 €
Zone du site de l'Arsenal	724 737 €
Entretien du site	396 600 €
Bateau porte et Dragage	156 700 €
Entretien des bâtiments	106 862 €
Divers (énergie, fluides ...)	64 575 €
Total	1 489 310 €

Les **charges de personnel** (115 K€) concernent les travaux en régie pour l'Arsenal des Mers.

Le **chapitre 65** représente 186 K€ (contre 77 K€ au BP 2025) et concerne notamment :

- La participation au Syndicat Mixte Aéroportuaire pour 94 K€
- Une redevance versée à l'Office du Tourisme pour 50 K€
- Des créances éteintes et irrécouvrables pour un montant de 22 K€
- Une subvention couveuse d'entreprises pour 3,3 K€

Les intérêts de la dette (chapitre 66) sont estimés à 570 K€ pour 2026, en diminution de 12,6 % par rapport au BP 2025. Cette inscription tient compte des intérêts à payer de la dette actuelle (y compris les ICNE) pour 529 K€, d'une marge de précaution sur les frais financiers de la dette variable de 22 K€ et des intérêts prévisionnels des emprunts nouveaux à contracter dans l'année pour 19 K€.

Le montant de l'autofinancement de 2 908 K€ couvre le remboursement en capital de la dette (2 411 K€) et finance une partie des dépenses d'équipement.

La section d'investissement

	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
040 Opérations d'ordre	883 000 €	883 000 €	0	100,00%
041 Opérations patrimoniales	900 000 €	900 000 €	0	100,00%
Dépenses d'ordre	1 783 000 €	1 783 000 €	0 €	100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	2 382 348 €	2 410 901 €	28 553	101,20%
20 Immobilisations incorporelles	472 685 €	539 000 €	66 315	114,03%
21 Immobilisations corporelles	6 880 220 €	1 036 000 €	-5 844 220	15,06%
23 Immobilisations en cours	620 000 €	2 160 000 €	1 540 000	348,39%
27 Autres immobilisations financières	1 000 000 €	0 €	-1 000 000	0,00%
Dépenses réelles	11 355 253 €	6 145 901 €	-5 209 352 €	54,12%
	13 138 253 €	7 928 901 €	-5 209 352	60,35%
	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
021 Autofinancement	124 635 €	491 027 €	366 392	393,97%
040 Opérations d'ordre	3 300 000 €	3 300 000 €	0	100,00%
041 Opérations patrimoniales	900 000 €	900 000 €	0	100,00%
Recettes d'ordre	4 324 635 €	4 691 027 €	366 392 €	108,47%
16 Emprunts et dettes assimilées	7 813 618 €	3 237 874 €	-4 575 744	41,44%
27 Autres immobilisations financières	1 000 000 €	0 €	-1 000 000	0,00%
Recettes réelles	8 813 618 €	3 237 874 €	-5 575 744 €	36,74%
Total	13 138 253 €	7 928 901 €	-5 209 352	60,35%

Pour équilibrer la section d'investissement et financer ces projets, un **emprunt** de 3 178 K€ sera nécessaire en 2026 (contre 7 760 K€ au BP 2025). Ce montant sera ajusté en cours d'année en fonction du taux de réalisation effectif des investissements, des nouvelles cessions et des nouvelles subventions notifiées.

En **investissement**, différents projets sont prévus pour un total de 3 735 K€ (contre 7 973 K€ en 2025) :

		BP 2026
	Rochefort - ZAC Arsenal - Fin des aménagements (AP Arsenal)	2 000 000 €
	Zone des sœurs - Maison des Industries	480 000 €
	Tonnay-Charente - zone croix Biron	300 000 €
	St Laurent - zone bois brûlé - extension (AP Bois Brûlé)	103 500 €
	Rochefort - Technopôle : Arsenal Pépinière (AP Technopole)	50 000 €
	Rochefort - co-working	25 000 €
Aménagement des zones économiques		2 958 500 €
	Entretien des Zones et du Patrimoine Bâti	413 300 €
Entretien des zones économiques		413 300 €
	Total Activités économiques	3 371 800 €
	Equipements	122 000 €
	Etudes	90 000 €
Site Arsenal		212 000 €
	Formes de radoub	96 000 €
	Aménagements abords du site, entretien bâtiments ...	55 200 €
Travaux Arsenal		151 200 €
	Total Arsenal	363 200 €
Total général		3 735 000 €

Le budget annexe Mobilités

La section de fonctionnement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
023 Autofinancement	260 391 €	328 791 €	68 400 €	26,27%
042 Opérations d'ordre entre sections	265 000 €	265 000 €	0 €	0,00%
Dépenses d'ordre	525 391 €	593 791 €	68 400 €	13,02%
011 Charges à caractère général	6 544 277 €	6 356 701 €	-187 576 €	-2,87%
012 Frais de personnel	255 511 €	276 279 €	20 768 €	8,13%
65 Charges de gestion courante	5 800 €	7 975 €	2 175 €	37,50%
66 Charges financières	54 052 €	34 300 €	-19 752 €	-36,54%
67 Dotations aux provisions	3 000 €	3 000 €	0 €	0,00%
68 Charges exceptionnelles	0 €	233 165 €	233 165 €	100,00%
Dépenses réelles	6 862 640 €	6 911 420 €	48 780 €	0,71%
Total	7 388 031 €	7 505 211 €	117 180 €	1,59%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
042 Opérations d'ordre entre sections	57 000 €	60 000 €	3 000 €	5,26%
Recettes d'ordre	57 000 €	60 000 €	3 000 €	5,26%
013 Atténuations de charges	1 382 €	1 624 €	242 €	17,51%
70 Produits des services et du domaine	0 €	0 €	0 €	0,00%
73 Impôts et taxes	3 950 000 €	4 000 000 €	50 000 €	1,27%
74 Dotations et participations	3 229 859 €	3 311 059 €	81 200 €	2,51%
75 Produits de gestion courante	149 790 €	132 528 €	-17 262 €	-11,52%
76 Produits financiers	0 €	0 €	0 €	0,00%
78 Reprises sur provisions	0 €	0 €	0 €	0,00%
Recettes réelles	7 331 031 €	7 445 211 €	114 180 €	1,56%
Total	7 388 031 €	7 505 211 €	117 180 €	1,59%

Les recettes

Ce budget est financé principalement par le **versement mobilité** dont le montant attendu en 2026 s'élève à **4 M€**, en légère augmentation (+1,3 % par rapport au BP 2025).

Une **subvention** versée par le Budget Principal est nécessaire à hauteur de 2 M€ pour équilibrer ce budget.

Les **compensations versées par la Région** (1 051 K€) pour le transfert de charges du Département liées au transport au titre de l'ex CAPR (787 K€) et au titre de l'ex CdC Sud Charente (264 K€), sont fixes depuis 2019.

La **redevance de mise à disposition de biens par la CARO à R-Bus** (boutique, mobilier urbain, billettique...) est estimée à 104 K€.

La **Dotation Générale de Décentralisation** de 229 K€ reste identique d'année en année.

Les dépenses

Les dépenses concernent essentiellement la **Délégation de Service Public** (contribution financière forfaitaire) qui s'élève à 6,1 M€, sur la base de ce qui a été inscrit au BP 2025.

La masse salariale représente 276 K€.

Les charges financières s'élèvent à 34 K€.

Une provision est constituée à hauteur de 233 K€ au BP 2026 au titre de la fin de la DSP

L'autofinancement de 534 K€ permet de couvrir le **remboursement en capital de la dette** de 166 K€ et de financer une partie des **dépenses d'équipement**.

La section d'investissement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
040 Opérations d'ordre	57 000 €	60 000 €	3 000 €	5,26%
041 Opérations patrimoniales	14 500 €	0 €	-14 500 €	-100,00%
Dépenses d'ordre	71 500 €	60 000 €	-11 500 €	-16,08%
16 Emprunts et dettes assimilées	180 620 €	166 101 €	-14 519 €	-8,04%
20 Immobilisations incorporelles	101 905 €	33 085 €	-68 820 €	-67,53%
21 Immobilisations corporelles	721 175 €	480 175 €	-241 000 €	-33,42%
23 Immobilisations en cours	314 000 €	174 000 €	-140 000 €	-44,59%
Dépenses réelles	1 317 700 €	853 361 €	-464 339 €	-35,24%
	1 389 200 €	913 361 €	-475 839 €	-34,25%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
021 Autofinancement	260 391 €	328 791 €	68 400 €	26,27%
040 Opérations d'ordre	265 000 €	265 000 €	0 €	0,00%
041 Opérations patrimoniales	14 500 €	0 €	-14 500 €	-100,00%
Recettes d'ordre	539 891 €	593 791 €	53 900 €	9,98%
13 Subventions d'investissement	60 143 €	66 682 €	6 539 €	10,87%
16 Emprunts et dettes assimilées	789 166 €	252 888 €	-536 278 €	-67,96%
Recettes réelles	849 309 €	319 570 €	-529 739 €	-62,37%
Total	1 389 200 €	913 361 €	-475 839 €	-34,25%

Des **subventions** (notifiées) sont inscrites à hauteur de 67 K€

- une subvention de l'Etat de 37 K€ pour la connexion de la piste cyclable entre le Viaduc du Martrou et la Vélodyssée
- une subvention de la Région de 30 K€ pour des abris vélos sécurisés

Pour équilibrer la section d'investissement et financer ces projets, ce budget a recours à un **emprunt** de 253 K€. Ce montant sera minoré en fonction du taux de réalisation effectif des investissements et des nouvelles subventions notifiées.

Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 687 K€ :

	BP 2026
Schéma directeur cyclable	370 000 €
Mobiliers urbains, bus et vélos...	72 175 €
Acquisition de vélo - locations longue durée	10 000 €
Logiciel de billettique	5 000 €
Total Acquisitions	87 175 €
Travaux d'accessibilité	170 000 €
Etude modernisation ferroviaire	31 085 €
Enveloppes récurrentes (sécurisation...)	15 000 €
Divers	14 000 €
Total Travaux (dont études)	230 085 €
Total général	687 260 €

Le budget annexe PLIE / OI pivot

Depuis 2015, le budget annexe du PLIE sert d'Organisme Intermédiaire (OI) entre les deux communautés d'agglomération de Rochefort Océan et de La Rochelle. Il est en charge de la gestion financière des PLIE des 2 territoires et du versement du Fonds Social Européen (FSE).

Les crédits ne sont affectés qu'en section de fonctionnement.

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
011 Charges à caractère général	47 440 €	46 940 €	-500,00	-1,05%
012 Frais de personnel	229 082 €	227 985 €	-1 097,00	-0,48%
65 Charges de gestion courante	911 984 €	905 500 €	-6 484,00	-0,71%
Total	1 188 506 €	1 180 425 €	-8 081,00	-0,68%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
013 Atténuations de charges	1 382 €	1 597 €	215,00	15,56%
74 Dotations et participations	1 083 124 €	1 072 828 €	-10 296,00	-0,95%
75 Produits de gestion courante	104 000 €	106 000 €	2 000,00	1,92%
Total	1 188 506 €	1 180 425 €	-8 081,00	-0,68%

Les dépenses

Elles représentent 1 180 K€ et sont constituées principalement :

- De **subventions** versées pour 906 K€ (accompagnement FSE, étapes de parcours, ...)
- De **charges de personnel** pour 228 K€

Les recettes

Les charges de fonctionnement du service sont financées, entre autres, par le **FSE** (870 K€), par la **Communauté d'Agglomération de La Rochelle** (77 K€) et par la **Région** (20 K€)

Le budget principal de la CARO verse une participation globale de 106 K€ finançant le PLIE pour la part concernant le territoire de la CARO. Sur cette somme 36 K€ sont fléchés au BP 2026 pour les subventions étapes de parcours (35 K€ en 2025).

Le budget annexe Tourisme

La section de fonctionnement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
023 Autofinancement	29 075 €	42 148 €	13 073 €	44,96%
042 Opérations d'ordre entre sections	92 500 €	94 700 €	2 200 €	2,38%
Dépenses d'ordre	121 575 €	136 848 €	15 273 €	12,56%
011 Charges à caractère général	23 225 €	23 925 €	700 €	3,01%
014 Atténuations de produits	1 022 161 €	1 022 200 €	39 €	0,00%
65 Charges de gestion courante	472 000 €	472 000 €	0 €	0,00%
66 Charges financières	7 453 €	5 526 €	-1 927 €	-25,86%
67 Charges exceptionnelles	1 500 €	1 500 €	0 €	0,00%
68 Provisions	197 €	198 €	1 €	0,51%
Dépenses réelles	1 526 536 €	1 525 349 €	-1 187 €	-0,08%
Total	1 648 111 €	1 662 197 €	14 086 €	0,85%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
042 Opérations d'ordre entre sections	83 000 €	86 200 €	3 200 €	3,86%
Recettes d'ordre	83 000 €	86 200 €	3 200 €	3,86%
70 Produits de services	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
731 Impôts et taxes	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €	0,00%
75 Produits de gestion courante	563 800 €	574 800 €	11 000 €	1,95%
78 Reprises sur provisions	311 €	197 €	-114 €	-36,66%
Recettes réelles	1 565 111 €	1 575 997 €	10 886 €	0,70%
Total	1 648 111 €	1 662 197 €	14 086 €	0,85%

Les recettes

Le montant de la taxe de séjour est estimé à 1 M€ pour 2026 identique à 2025.

Le Budget Principal participe à l'équilibre de ce budget annexe à hauteur de 547 K€ (+11 K€).

Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement la **subvention prévisionnelle versée à l'Office du Tourisme Communautaire** (462 K€) et le versement de la taxe de séjour perçue en 2025 (1 017 K€). La CARO continue ainsi d'assurer son soutien à hauteur de 1 479 K€ en 2026. Cette participation, identique à 2025, permet à l'OT de continuer la promotion touristique du territoire.

L'autofinancement de 51 K€ couvre le remboursement en capital de la **dette** de 36 K€.

La section d'investissement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
040 Opérations d'ordre	83 000 €	86 200 €	3 200 €	3,86%
041 Opérations patrimoniales	30 000 €	30 000 €	0 €	0,00%
Dépenses d'ordre	113 000 €	116 200 €	3 200 €	2,83%
16 Emprunts et dettes assimilées	36 672 €	35 700 €	-972 €	-2,65%
20 Immobilisations incorporelles	25 000 €	0 €	-25 000 €	-100,00%
21 Immobilisations corporelles	37 700 €	110 000 €	72 300 €	191,78%
23 Immobilisations en cours	25 000 €	0 €	-25 000 €	-100,00%
Dépenses réelles	124 372 €	145 700 €	21 328 €	17,15%
	237 372 €	261 900 €	24 528 €	10,33%
<hr/>				
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
021 Autofinancement	29 075 €	42 148 €	13 073 €	44,96%
040 Opérations d'ordre	92 500 €	94 700 €	2 200 €	2,38%
041 Opérations patrimoniales	30 000 €	30 000 €	0 €	0,00%
Recettes d'ordre	151 575 €	166 848 €	15 273 €	10,08%
16 Emprunts et dettes assimilées	85 797 €	95 052 €	9 255 €	10,79%
Recettes réelles	85 797 €	95 052 €	9 255 €	10,79%
Total	237 372 €	261 900 €	24 528 €	10,33%

Des **dépenses d'équipement** sont prévues pour un montant de 110 K€ :

		BP 2026
Dépenses équipement		110 000 €
Fontaine Lupin		80 000 €
Office de Tourisme Port-Des-Barques		30 000 €

Pour équilibrer la section d'investissement et financer ces projets, ce budget a recours à un **emprunt** de 95 K€. Ce montant sera minoré en fonction du taux de réalisation effectif des investissements et des nouvelles subventions notifiées.

Le budget annexe Déchets Ménagers

Ce budget annexe retrace l'activité de collecte et de traitement des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire de la CARO. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances des usagers.

La section de fonctionnement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
023 Autofinancement	72 053 €	7 078 €	-64 975 €	-90,18%
042 Opérations d'ordre entre sections	350 000 €	350 000 €	0 €	0,00%
Dépenses d'ordre	422 053 €	357 078 €	-64 975 €	-15,39%
011 Charges à caractère général	11 418 165 €	11 664 150 €	245 985 €	2,15%
012 Frais de personnel	812 400 €	854 304 €	41 904 €	5,16%
65 Charges de gestion courante	390 005 €	380 005 €	-10 000 €	-2,56%
66 Charges financières	79 559 €	94 701 €	15 142 €	19,03%
67 Charges exceptionnelles	130 000 €	177 040 €	47 040 €	36,18%
68 Provisions	551 535 €	551 536 €	1 €	0,00%
Dépenses réelles	13 381 664 €	13 721 736 €	340 072 €	2,54%
Total	13 803 717 €	14 078 814 €	275 097 €	1,99%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
042 Opérations d'ordre entre sections	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
Recettes d'ordre	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
002 Résultat de fonctionnement reporté	400 000 €	400 000 €	0 €	0,00%
013 Atténuations de charges	6 221 €	7 233 €	1 012 €	16,27%
70 Produits des services et du domaine	11 255 400 €	11 570 400 €	315 000 €	2,80%
74 Dotations et participations	20 600 €	0 €	-20 600 €	-100,00%
75 Produits de gestion courante	1 303 096 €	1 529 646 €	226 550 €	17,39%
77 Produits exceptionnels	570 400 €	0 €	-570 400 €	-100,00%
78 Reprises sur provisions	228 000 €	551 535 €	323 535 €	141,90%
Recettes réelles	13 783 717 €	14 058 814 €	275 097 €	2,00%
Total	13 803 717 €	14 078 814 €	275 097 €	1,99%

Les recettes

Le produit de la **redevance** attendu pour 2026 est de 11 050 K€ contre 10 650 K€ au BP 2025.

Cette estimation intègre l'augmentation de la redevance déchets ménagers à compter du 1er janvier 2026 nécessaire pour tenir compte de la révision des prix des marchés en cours (collecte, traitement, transport des déchets...) et des tonnages plus importants constatés dans les déchetteries de la CARO.

Le soutien **CITEO** est en augmentation en 2026, il est estimé à 1 438 K€ contre 1 221 K€ en 2025.

En outre, il est prévu de reprendre par anticipation une partie du **résultat 2025** à hauteur de 400 K€.

Les dépenses

La cotisation du SIL, est inscrite à hauteur de 5,7 M€. Elle permet de financer le traitement des déchets résiduels de la CARO pour 3,7 M€, le tri et le transport des emballages pour 1,7 M€ et la gestion des déchets verts pour 0,3M€.

Les marchés de **collecte des déchets** s'élèvent à 3 380 K€ pour 2026, en augmentation de +30 K€ du fait des indices de révision du marché.

Les prestations d'enlèvement des **bennes des déchetteries** sont inscrites pour 2026 à 1 563 K€ (contre 1 443 K€ au BP 2025).

Les charges de **personnel** sont estimées à 854 K€, en augmentation de 42 K€.

Les **provisions** comptables pour créances douteuses sont inscrites à hauteur de 552 K€ en dépenses et recettes, conformément aux règles du Trésor Public.

Les **créances irrécouvrables** sont estimées à 380 K€.

La section d'investissement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
040 Opérations d'ordre	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
041 Opérations patrimoniales	25 000 €	25 000 €	0 €	0,00%
Dépenses d'ordre	45 000 €	45 000 €	0 €	0,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	191 369 €	251 501 €	60 132 €	31,42%
20 Immobilisations incorporelles	569 040 €	3 065 850 €	2 496 810 €	438,78%
21 Immobilisations corporelles	656 040 €	769 500 €	113 460 €	17,29%
23 Immobilisations en cours	20 000 €	10 000 €	-10 000 €	-50,00%
Dépenses réelles	1 436 449 €	4 096 851 €	2 660 402 €	185,21%
	1 481 449 €	4 141 851 €	2 660 402 €	179,58%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
021 Autofinancement	72 053 €	7 078 €	-64 975 €	-90,18%
040 Opérations d'ordre	350 000 €	350 000 €	0 €	0,00%
041 Opérations patrimoniales	25 000 €	25 000 €	0 €	0,00%
Recettes d'ordre	447 053 €	382 078 €	-64 975 €	-14,53%
13 Subventions d'investissement	70 857 €	0 €	-70 857 €	-100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	963 539 €	3 759 773 €	2 796 234 €	290,20%
Recettes réelles	1 034 396 €	3 759 773 €	2 725 377 €	263,48%
Total	1 481 449 €	4 141 851 €	2 660 402 €	179,58%

Les amortissements nets (330 K€) ainsi que le virement de la section de fonctionnement (7 K€) permettent de couvrir le **remboursement en capital de la dette** de 252 K€, et de financer une partie des **dépenses d'équipement**.

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour 2026 à 3,8 M€.

Ceci s'explique par l'entrée en phase opérationnelle des travaux de la recyclerie Déchèterie Matériauthèque de Rochefort, qui font l'objet d'une Autorisation de Programme pour 6,8 M€.

BP 2026	
Recyclerie Déchèterie Matériaux à Rochefort (AP)	3 000 000 €
Agencement déchetterie Saint Nazaire	270 000 €
Agencement des déchetteries	100 000 €
Agencement déchetterie Tonnay-Charente	50 000 €
Travaux d'aménagements de locaux	40 000 €
Travaux divers	21 000 €
Travaux dans les déchetteries (dont études)	3 481 000 €
Acquisitions - bacs collecte sélective	100 000 €
Acquisitions - bennes déchetteries	97 000 €
Acquisitions - matériels bio déchets	65 850 €
Études parc de déchetteries	50 000 €
Acquisitions - points d'apport volontaire	15 000 €
Acquisitions - divers (portiques, informatique ...)	36 500 €
Acquisitions	364 350 €
Total	3 845 350 €

Le budget annexe a recours à l'**emprunt** à hauteur de 3,8 M€. Ce montant sera minoré avec la reprise du résultat antérieur et le taux de réalisation effectif des investissements.

Le budget annexe Eau

Ce budget annexe retrace l'activité de la fourniture d'eau potable assurée en régie directe **sur le territoire de la Ville de Rochefort**. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances des usagers.

La section de fonctionnement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
023 Autofinancement	32 928 €	0 €	-32 928,00	-100,00%
042 Opérations d'ordre entre sections	708 000 €	715 000 €	7 000,00	0,99%
Dépenses d'ordre	740 928 €	715 000 €	-25 928,00	-3,50%
011 Charges à caractère général	4 293 639 €	4 437 861 €	144 222,00	3,36%
012 Frais de personnel	535 956 €	564 423 €	28 467,00	5,31%
014 Atténuation de produits	589 000 €	489 700 €	-99 300,00	-16,86%
65 Charges de gestion courante	223 500 €	223 500 €	0,00	0,00%
66 Charges financières	76 623 €	82 500 €	5 877,00	7,67%
67 Charges exceptionnelles	83 000 €	83 000 €	0,00	0,00%
68 Provisions	263 661 €	263 662 €	1,00	0,00%
Dépenses réelles	6 065 379 €	6 144 646 €	79 266,00	1,31%
Total	6 806 307 €	6 859 646 €	53 339,00	0,78%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
042 Opérations d'ordre entre sections	8 000 €	78 000 €	70 000,00	875,00%
Recettes d'ordre	8 000 €	78 000 €	70 000,00	875,00%
013 Atténuations de charges	3 802 €	4 419 €	617,00	16,23%
70 Produits des services et du domaine	6 329 030 €	6 513 566 €	184 536,00	2,92%
74 Dotations, subventions et participations	58 719 €	0 €	-58 719,00	-100,00%
78 Reprises sur provisions	406 756 €	263 661 €	-143 095,00	-35,18%
Recettes réelles	6 798 307 €	6 781 646 €	-16 661,00	-0,25%
Total	6 806 307 €	6 859 646 €	53 339,00	0,78%

Les recettes

Les recettes attendues pour 2026 intègrent les dernières évolutions tarifaires et s'élèvent à 6,9 M€. Elles se décomposent ainsi :

- La vente d'eau aux abonnés 2 691 536 €
- La part assainissement reversée au budget annexe Assainissement (D=R) 2 518 000 €
- Les redevances intégralement reversées à l'agence Adour Garonne 790 000 €
- La part fixe / location du compteur 430 000 €
- Les reprises de provisions pour créances douteuses 263 661 €
- Les autres recettes : loyers, travaux, mise à disposition de personnel... 88 449 €

Les Dépenses

Le service des Eaux ne produit pas l'eau qu'il vend. Il se fournit en **eau potable auprès du Syndicat Des Eaux Départemental**. Cette dépense s'élève à 1 550 K€ et représente 25 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les **dépenses de personnel** s'élèvent à 565 K€, ce qui représente une augmentation de 28 K€ en 2026

A compter du 1^{er} janvier 2026 des **charges de structures** seront appliquées à ce budget annexe. La contribution de l'année est estimée à 19 K€.

L'autofinancement de 637 K€ permet de couvrir le remboursement en capital de la dette de 385 K€ et de financer une partie des **dépenses d'équipement**.

La section d'investissement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
040 Opérations d'ordre	8 000 €	78 000 €	70 000,00	875,00%
041 Opérations patrimoniales	90 000 €	90 000 €	0,00	0,00%
Dépenses d'ordre	98 000 €	168 000 €	70 000,00	71,43%
16 Emprunts et dettes assimilées	392 880 €	385 000 €	-7 880,00	-2,01%
20 Immobilisations incorporelles	10 000 €	0 €	-10 000,00	-100,00%
21 Immobilisations corporelles	1 435 848 €	758 000 €	-677 848,00	-47,21%
Dépenses réelles	1 838 728 €	1 143 000 €	-695 728,00	-37,84%
	1 936 728 €	1 311 000 €	-625 728,00	-32,31%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
021 Autofinancement	32 928 €	0 €	-32 928,00	-100,00%
040 Opérations d'ordre	708 000 €	715 000 €	7 000,00	0,99%
041 Opérations patrimoniales	90 000 €	90 000 €	0,00	0,00%
Recettes d'ordre	830 928 €	805 000 €	-25 928,00	-3,12%
13 Subventions d'investissement recues	289 254 €	0 €	-289 254,00	-100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	816 546 €	506 000 €	-310 546,00	-38,03%
Recettes réelles	1 105 800 €	506 000 €	-599 800,00	-54,24%
Total	1 936 728 €	1 311 000 €	-625 728,00	-32,31%

Différents projets sont ainsi prévus pour un budget total de 758 K€ (contre 1 446 K€ en 2025) :

	BP 2026
Travaux réseaux adduction d'eau	523 000 €
Rue Briand	232 000 €
Rue du 14 juillet	106 000 €
Rue Courbet	45 000 €
Autres	140 000 €
Autres travaux	235 000 €
Pose surpresseurs	175 000 €
Remplacements compteurs d'eau	15 000 €
Divers	45 000 €
Total	758 000 €

Pour équilibrer la section d'investissement, ce budget a recours à un **emprunt** dans la limite de 506 K€ maximum. Ce montant sera réduit en fonction du taux effectif de réalisation des investissements et du résultat 2025

Le budget annexe Assainissement

Ce budget annexe retrace l'activité liée à l'Assainissement (collecte et traitement des eaux usées) assurée en régie directe **sur le territoire de la Ville de Rochefort**. Il est autonome, c'est-à-dire financé uniquement par les redevances payées par les usagers.

La section de fonctionnement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
023 Autofinancement	1 998 €	0 €	-1 998 €	-100,00%
042 Opérations d'ordre entre sections	960 000 €	975 000 €	15 000 €	1,56%
Dépenses d'ordre	961 998 €	975 000 €	13 002,00	1,35%
011 Charges à caractère général	250 181 €	427 846 €	177 665 €	71,01%
012 Frais de personnel	833 189 €	881 416 €	48 227 €	5,79%
014 Atténuation de produits	254 400 €	112 600 €	-141 800 €	-55,74%
65 Charges de gestion courante	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
66 Charges financières	119 919 €	121 950 €	2 031 €	1,69%
67 Charges exceptionnelles	2 000 €	2 000 €	0 €	0,00%
Dépenses réelles	1 460 689 €	1 546 812 €	86 123,00	5,90%
Total	2 422 687 €	2 521 812 €	99 125 €	4,09%

RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
042 Opérations d'ordre entre sections	14 000 €	23 000 €	9 000 €	64,29%
Recettes d'ordre	14 000 €	23 000 €	9 000,00	64,29%
013 Atténuations de charges	4 838 €	5 669 €	831 €	17,18%
70 Produits des services et du domaine	2 403 449 €	2 485 143 €	81 694 €	3,40%
77 Produits exceptionnels	0 €	8 000 €	8 000 €	100,00%
78 Reprises sur provisions	400 €	0 €	-400 €	-100,00%
Recettes réelles	2 408 687 €	2 498 812 €	90 125,00	3,74%
Total	2 422 687 €	2 521 812 €	99 125 €	4,09%

Les recettes

Les **recettes** sont encaissées sur le budget annexe de l'eau (ainsi les usagers ne reçoivent qu'une seule et même facture) et sont reversées intégralement chaque année au budget annexe assainissement pour financer la collecte et le traitement des eaux usées.

Les recettes attendues pour 2026 s'élèvent à **2 485 K€** et se composent principalement de :

- la redevance assainissement : 2 103 K€
- la redevance modernisation des réseaux de collecte perçue et intégralement reversée à l'agence Adour Garonne : 180 K€

Les dépenses

Les charges **d'entretien des réseaux et de la station de lagunage** sont prévues pour 428 K€ (+ 178 K€).

Les **dépenses de personnel** représentent 881 K€, soit 57 % des dépenses réelles de fonctionnement.

A compter du 1^{er} janvier 2026 des **charges de structures** seront appliquées à ce budget annexe. La contribution de l'année est estimée à 17 K€

L'autofinancement de 952 K€ permet de couvrir le remboursement en capital de la dette de 608 K€ et de financer une partie des investissements.

La section d'investissement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
040 Opérations d'ordre	14 000 €	23 000 €	9 000 €	64,29%
041 Opérations patrimoniales	31 000 €	31 000 €	0 €	0,00%
Dépenses d'ordre	45 000 €	54 000 €	9 000,00	20,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	597 101 €	608 000 €	10 899 €	1,83%
20 Immobilisations incorporelles	29 500 €	50 000 €	20 500 €	69,49%
21 Immobilisations corporelles	1 958 000 €	1 228 000 €	-730 000 €	-37,28%
Dépenses réelles	2 584 601 €	1 886 000 €	-698 601,00	-27,03%
	2 629 601 €	1 940 000 €	-689 601 €	-26,22%
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
021 Autofinancement	1 998 €	0 €	-1 998 €	-100,00%
040 Opérations d'ordre	960 000 €	975 000 €	15 000 €	1,56%
041 Opérations patrimoniales	31 000 €	31 000 €	0 €	0,00%
Recettes d'ordre	992 998 €	1 006 000 €	13 002,00	1,31%
13 Subventions d'investissement reçues	3 993 €	0 €	-3 993 €	-100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	1 632 610 €	934 000 €	-698 610 €	-42,79%
Recettes réelles	1 636 603 €	934 000 €	-702 603,00	-42,93%
Total	2 629 601 €	1 940 000 €	-689 601 €	-26,22%

En matière de **dépenses d'équipement**, différents projets sont prévus pour un budget total de 1 278 K€ (contre 1 988 K€ en 2025) :

	BP 2026
Travaux liés aux interventions sur voiries	606 000 €
Rue Courbet	100 000 €
Secteur hôpital civil	75 000 €
Rue Briand	350 000 €
Rue du 14 juillet	50 000 €
Rue Belle Judith	31 000 €
Programme pluriannuel chemisage	445 000 €
Travaux à la station de lagunage	31 000 €
Matériels industriels	31 000 €
Travaux divers	196 000 €
Travaux sur les réseaux	100 000 €
Travaux poste de relèvement	46 000 €
Études diverses et autres	50 000 €
Total général	1 278 000 €

Pour équilibrer la section d'investissement, un **emprunt** d'équilibre est inscrit à hauteur de 934 K€, mais il sera réduit avec le résultat 2025 et les subventions notifiées en cours d'année.

Le budget annexe Photovoltaïque

Ce budget annexe est financé exclusivement par la vente d'énergie fournie par des panneaux photovoltaïques installés sur des bâtiments communautaires (hangar de la CARO à Soubise, station de lagunage, bâtiment de stockage à La Coudre).

La section de fonctionnement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
023 Autofinancement	15 302 €	16 500 €	1 198	107,83%
042 Opérations d'ordre entre sections	9 000 €	35 000 €	26 000	0,00%
Dépenses d'ordre	24 302 €	51 500 €	27 198	111,92%
011 Charges à caractère général	9 150 €	16 350 €	7 200	78,69%
66 Charges financières	6 348 €	19 522 €	13 174	207,53%
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés		800 €	800	100,00%
Dépenses réelles	15 498 €	36 672 €	21 174	136,62%
Total	39 800 €	88 172 €	48 372	121,54%
<hr/>				
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
70 Produits des services et du domaine	39 800 €	88 172 €	48 372	121,54%
Recettes réelles	39 800 €	88 172 €	48 372	121,54%
Total	39 800 €	88 172 €	48 372	121,54%

La section d'investissement

DÉPENSES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
041 Opérations patrimoniales	2 000 €	2 000 €	0	0,00%
Dépenses d'ordre	2 000 €	2 000 €	0	0,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	23 804 €	51 500 €	27 696	116,35%
20 Immobilisations incorporelles	13 030 €	0 €	-13 030	-100,00%
21 Immobilisations corporelles	352 900 €	96 888 €	-256 012	-72,55%
Dépenses réelles	389 734 €	148 388 €	-241 346	-61,93%
Total	391 734 €	150 388 €	-241 346	-61,61%
<hr/>				
RECETTES	BP 2025	BP 2026	Variation	Evolution
021 Autofinancement	15 302 €	16 500 €	1 198	7,83%
040 Opérations d'ordre	9 000 €	35 000 €	26 000	288,89%
041 Opérations patrimoniales	2 000 €	2 000 €	0	0,00%
Recettes d'ordre	26 302 €	53 500 €	27 198	103,41%
13 Subventions d'investissement reçues	0 €	30 914 €	30 914	100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	365 432 €	65 974 €	-299 458	-81,95%
Recettes réelles	365 432 €	96 888 €	-268 544	-73,49%
Total	391 734 €	150 388 €	-241 346	-61,61%

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à hauteur de 88 K€ et permettent de financer les dépenses d'entretien ainsi que le remboursement des intérêts de la dette contractée lors de l'installation des panneaux.

A compter du 1^{er} janvier 2026 des **charges de structures** seront appliquées à ce budget annexe. La contribution de l'année est estimée à 700 €

Les dépenses d'équipement prévues sur 2026 s'élèvent à 97 K€ et concernent :

- L'installation de panneaux photovoltaïques sur l'Hôtel d'Entreprises Océane pour 66 K€
- Les travaux sur l'installation sur les Serres Boyard pour 31 K€

Ces dépenses d'équipement nécessitent un emprunt nouveau de 66 K€.